ASTRIDA
13119

[illegible]
[illegible] DES TITRES

[illegible], le [illegible] janvier 58.-

N° [illegible]/1240

[illegible]
[illegible]

Monsieur l'Huissier
à
[illegible]

Monsieur l'Huissier,

Je constate que vous n'avez pas encore satisfait à [illegible] du [illegible] avril 1957 [illegible] lettre [illegible]/503 du 27 janvier 1954 de Monsieur le Vice-Gouverneur [illegible].

Dès réception de la présente, je vous prie de vouloir bien [illegible] le commandement dont question ci-dessus, procéder à la saisie-exécution si l'intéressé n'a pas [illegible] dans le délai de huit jours et me renvoyer [illegible] de procé- dures.

Le [illegible] DES TITRES
[illegible]
J. [illegible]